



**DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE VALORISATION DE BOIS D'OEUVRE
LOCAUX DANS LES BATIMENTS MEDITERRANEENS**

LE CEDRE

INAUGURATION DU PARC A BOIS

Communauté de communes du Pont Julien - ONF – Parc naturel régional du Luberon
avec la participation du Comité National du Développement du Bois

Samedi 17 Octobre 2009

DISCOURS DE JEAN LOUIS JOSEPH

Je suis heureux d'inaugurer avec vous ce parc à bois, première étape de la création d'une filière économique pour le développement du bois d'œuvre dans notre région et plus particulièrement sur le Luberon.

Davantage connues pour être une source d'approvisionnement pour la production de pâte à papier ou pour le bois de chauffage, nos forêts recèlent néanmoins un potentiel d'exploitation en bois d'œuvre, certes moins important que dans le Nord de la Région PACA ou d'en d'autres grandes régions de production française, mais qu'il s'avère néanmoins de développer dans un contexte où la valorisation des produits locaux en circuits courts et la réduction des émissions des gaz à effet de serre sont devenus des préoccupations majeures.

Rappelons rapidement les 6 grandes idées qui sont à la source de cette initiative :

- créer une filière appropriée permettant de mieux valoriser le cèdre et éviter ainsi l'emploi de cette essence comme source d'approvisionnement pour la pâte à papier,
- favoriser les circuits courts (production, distribution),
- mieux valoriser le travail des exploitants forestiers partenaires,
- développer l'utilisation des bois locaux dans les bâtiments sur le territoire du Luberon (plan Bois

Environnement Construction) et participer ainsi à la réduction des gaz à effet de serre,

- permettre aux collectivités locales de dynamiser la gestion de leur forêt en leur donnant les moyens de mieux valoriser leurs bois,
-
- Répondre à une demande constante en bois d'œuvre.

C'est parce que nos forêts domaniales sont gérées par l'ONF dans un esprit de développement durable, de respect de la biodiversité et de préservation de la ressource grâce à l'élaboration des plans quinquennaux, que nous sommes aujourd'hui en capacité de prévoir le potentiel de production en bois d'œuvre et notamment en cèdre soit environ 200m³/an rien que sur le Luberon.

Espérons que dans un proche avenir, nos amis du Ventoux qui disposent de la plus grande cédraie de France rejoignent notre initiative.

Les ateliers de cet après midi vous présenteront un état des lieux complet de la ressource forestière disponible, les caractéristiques technologiques du cèdre et présenterons aux élus les outils de promotion et les moyens d'appropriation de ce matériau dans notre architecture méditerranéenne.

Je tenais à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce que ce parc à bois voit le jour : sur les considérations techniques et le montage du projet : les exploitants forestiers, l'office national des forêts, les élus

de la communauté de commune du Pont Julien et les techniciens du Parc, pour les aides financières apportées, le Conseil Régional et l'Etat dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale sur la valorisation des bio-ressources et le développement des énergies renouvelables.

Sans venir en concurrence sur les débouchés traditionnels que constituent le bois de chauffage et la pâte à papier, je sais que la valorisation de quelques autres essences est à l'étude et que nous tenterons à l'avenir d'optimiser la « pluri-destination » de nos forêts à l'occasion des coupes de bois, à travers le programme « Qualigouv ».

Je compte sur vous pour faire le meilleur usage de cette ressource.

Merci de votre attention.